



## Y-a-t-il quelqu'un qui puisse, auprès d'une radio, rétablir certaines vérités en s'appuyant sur des statistiques exactes

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 18 avril 2008

---

J'ai entendu récemment sur une radio locale, l'interview d'une personne, dont je n'ai pas bien saisi le nom, mais qui appartient à un organisme de lutte contre le tabagisme. J'ai été surpris par l'énoncé de quelques demi-vérités, par la tiédeur des convictions de cette personne, et par un certain dogmatisme qui ne lui a pas permis de répondre clairement et explicitement aux questions du journaliste.

Y-a-t-il quelqu'un qui puisse, auprès de cette radio (ou d'une autre de plus grande écoute), rétablir certaines vérités en s'appuyant sur des statistiques exactes, et faire un état des lieux plus juste après quelque quatre mois de l'application de la loi ?

### Réponse :

Nous ne nous permettrons pas de porter la moindre critique à l'égard de nos partenaires qui luttent, comme nous, avec de tous petits moyens comparés à l'arsenal mercatique des industriels du tabac et de leurs affidés.

DNF possède cependant la particularité de considérer que le tabagisme ne se résume pas à un problème de santé publique. Il est également, et peut-être avant tout, une question de civilité, de savoir-vivre qui ne pose pas de problème ou de discourtoisie, voire de goujaterie, qui nécessite l'intervention de la loi.

Le décret entré en vigueur le 1er février 2007 a libéré une grande partie des salariés soumis illégalement et souvent par la contrainte au tabagisme passif. Son deuxième volet, entré en vigueur le 1er janvier 2008, a été unanimement salué par l'ensemble de la population et par la très grande majorité des professionnels de l'hôtellerie-restauration. Seule, la confédération des buralistes tente de convaincre ses adhérents, la presse et même le président de la République qu'une catastrophe économique s'est abattue sur les cafés et restaurants. Leur campagne de désinformation a même été jusqu'à affirmer des pertes allant jusqu'à 30% du chiffre d'affaires.

Fort heureusement, l'INSEE vient de [publier un démenti absolu](#) à cette campagne odieuse et démobilisatrice.